

la Conchyliculture

- **194 entreprises** de production, **73** implantées en Côtes d'Armor, dont **47 ateliers** d'expédition,
- **490 emplois** dont **387** basés dans le département,
- **845 hectares** pour une production de **10 660 t** d'huîtres,
- **158 km** de bouchots pour une production de **6 580 t** de moules,
- Chiffres d'affaires des entreprises locales : **25,5 millions** d'€.

Données SRC Bretagne Nord et CAD 22

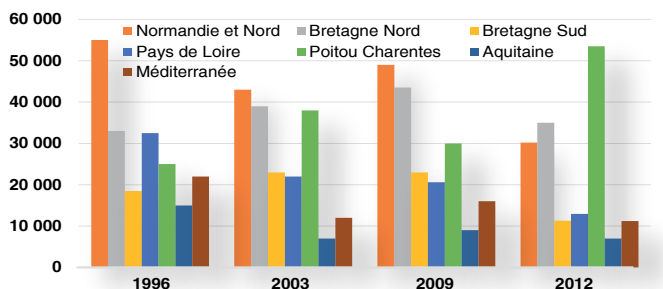


À la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion des scientifiques et des administrations, le développement de la culture de coquillages est encouragé afin de pallier la surexploitation des ressources côtières. Actuellement l'essentiel de la production s'effectue, sur l'estran, sur le domaine public maritime (DPM).

La France se place au 4^e rang mondial pour la **production d'huîtres** (derrière la Chine, le Japon et la Corée) et au premier rang européen avec une production de 100 000 tonnes d'huîtres creuses et de 1 000 tonnes d'huîtres plates. Elle est pratiquement l'unique producteur en Europe (le second est l'Irlande avec 7 000 tonnes).

La production nationale de **moules** atteint 60 000 tonnes. Elle se situe au 3^e rang européen derrière l'Espagne (260 000 tonnes) et le Danemark (80 000 tonnes). La Bretagne Nord occupe la seconde place des bassins ostréicoles et mytilicoles français.

Production d'huîtres et moules en tonnes



Source : CNC

Les méthodes d'élevage en Côtes d'Armor

La production comporte des fluctuations annuelles liées :

- aux conditions climatiques et d'environnement qui influent sur la croissance et la mortalité en élevage,
- la qualité et la quantité de naissain disponible capté principalement sur les centres du bassin d'Arcachon, de Vendée et de Charente Maritime pour les huîtres ; du Pertuis Charentais et de la baie de Vilaine pour les moules.

La filière huîtres compte 4 stades : le captage, l'élevage, l'affinage et l'expédition qui dépendent en grande partie des facteurs hydro-climatiques.

L'Aquitaine et le Poitou-Charentes réunissent les conditions particulières pour un captage économiquement rentable. Les sites de Bretagne et de Normandie sont plus favorables pour le grossissement.

En quelques années, la production d'huîtres plates, élevées à plat, a été décimée par deux parasitoses (le marteilla en 1975 et le bonamia en 1980).

Les ostréiculteurs se sont alors tournés vers l'élevage d'huîtres creuses dont la durée est comprise entre 3 et 4 ans après détroquage en automne du naissain capté pendant l'été. L'huître est consommée principalement de septembre à avril, le mois de décembre atteint 50 % des ventes.

Les **productions ostréicoles** d'huîtres creuses (10 640 tonnes) et d'huîtres plates (20 tonnes) occupent au total sur le département 845 hectares, dont 700 hectares sur tables en surélévation, technique d'élevage privilégiée. Le grossissement en eaux profondes et sur l'estran au sol sont les 2 autres pratiques mises en œuvre par les ostréiculteurs.

La **culture des moules** sur bouchots, 158 km au total, a été importée en Côtes d'Armor par des professionnels de Bretagne Sud et de Charentes à la recherche de nouveaux espaces à partir de 1950. C'est la technique d'élevage privilégiée en Côtes d'Armor, elle représente près de 97 % de la production (6 580 tonnes).

L'élevage sur filières en eaux profondes (Locquémeau et Bréhat) est le 2^{ème} mode de grossissement.

Le naissain de moules est capté sur des cordes pendant la période estivale, celles-ci sont ensuite enroulées sur les bouchots, après 12 à 18 mois d'élevage, elles sont commercialisées à partir du mois de mai jusqu'en décembre.

Les secteurs de production

La production d'huîtres est répartie sur 4 sites :

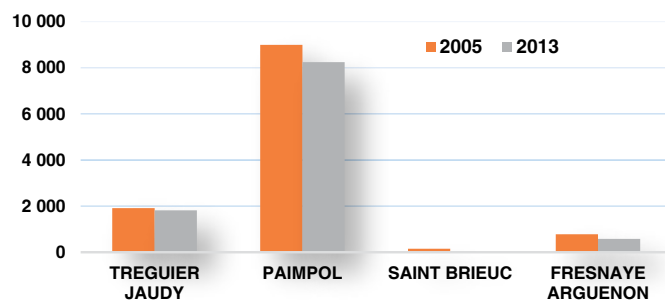
- le secteur de Tréguier et l'estuaire du Jaudy,
- le secteur de Paimpol, plus grand centre de production de Bretagne Nord, qui englobe principalement le sillon du Talbert, l'estuaire du Trieux, Bréhat et la baie de Paimpol,
- le secteur de Saint-Brieuc avec un élevage en eaux profondes,
- les baies de la Fresnaye et de l'Arguenon.

La production de moules est répartie sur 4 sites :

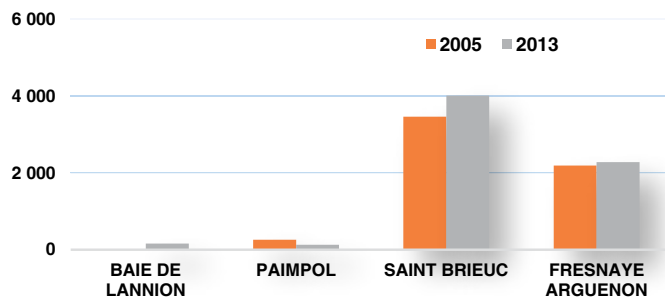
- la baie de Lannion,
- le sillon du Talbert,
- le secteur Est de Saint-Brieuc avec la baie de Morieux,
- les baies de la Fresnaye et de l'Arguenon.

L'Ouest des Côtes d'Armor est surtout spécialisé dans l'élevage d'huîtres. L'élevage de moules sur bouchots est une spécificité de l'Est du département.

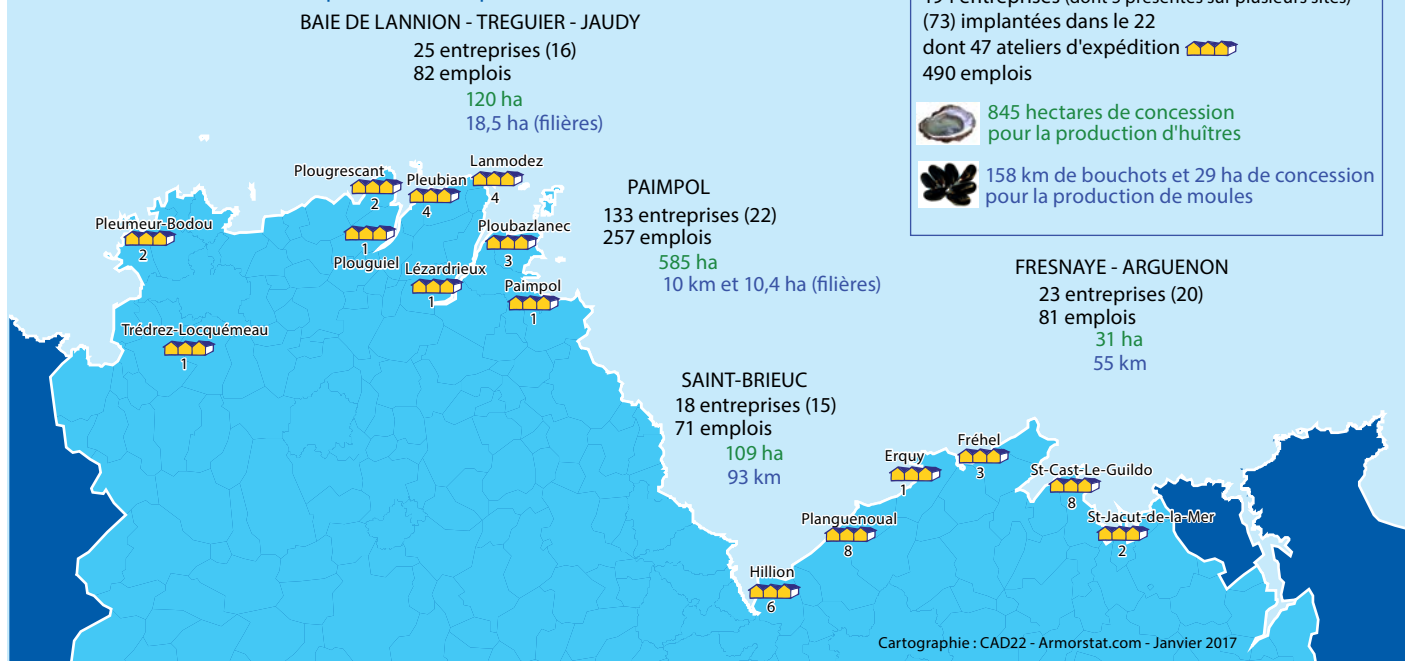
Production d'huîtres en tonnes



Production de moules en tonnes



Les entreprises et les emplois par bassin de production Localisation des ateliers des producteurs expéditeurs



La situation actuelle

Les huîtres creuses sont victimes d'une mortalité anormalement élevée depuis 2008. La **filrière ostréicole** est confrontée à une crise majeure sur l'ensemble du littoral français avec une production nationale en chute (de 130 000 tonnes à 90 000 tonnes en 2015/2016). La Bretagne Nord est l'un des secteurs les moins touchés par cette crise persistante.

Cette mortalité a des répercussions économiques importantes pour les exploitants, mettant en cause la pérennité des entreprises et des emplois.

Les études actuelles tendent à montrer qu'il n'existe pas une seule cause identifiée. Ce phénomène résulterait de la conjonction de plusieurs paramètres liés à l'environnement, à la souche et aux pathogènes :

- réchauffement climatique : hivers doux, forte pluviométrie et turbidité,
- qualité des eaux côtières : rejets et saturations des stations d'épuration, effluents agricoles, industriels et médicamenteux,
- dégénérescence ou anomalie génétiques des souches cultivées,
- présence d'agents pathogènes (virus, bactéries).

Ces mortalités conduisent les ostréiculteurs à revoir les méthodes, pratiques et volumes d'élevage, sans assurance de meilleures survies des lots.

Cette baisse de production a conduit à une forte augmentation du prix. Le marché s'est également concentré sur les fêtes de fin d'année avec une plus-value du produit en termes d'image.

La filière ostréicole est marquée par un manque de structuration des producteurs face à une concentration des acheteurs. La vente en gros, en demi-élevage ou à la taille adulte, réalisé en partie par l'intermédiaire de courtiers domine dans les échanges commerciaux (58 %). Cependant la vente directe, par les ateliers locaux agréés, sur les marchés et points de vente des entreprises, se développe (17 % du chiffre d'affaires).

Depuis 2014, des mortalités, également inexplicables, ont touché les **élevages de moules** des baies de l'Aiguillon et de Bourgneuf en Vendée. En Côtes d'Armor, les mortalités surviennent en fin 2015 sur les sites de la baie de Lannion, du sillon du Talbert et Bréhat, auparavant indemnes.

Au contraire de la filière ostréicole, la commercialisation des moules est organisée par les producteurs locaux (80 %) qui sont agréés ateliers d'expédition ou par l'intermédiaire de leurs groupements permettant ainsi de disposer de volumes importants de produit et de satisfaire les demandes des principaux distributeurs (Grossistes et GMS).

Du fait des difficultés d'extension des linéaires de bouchots, la culture sur filières en mer apparaît comme la seule perspective d'augmentation de la production mytilicole. Le regroupement des entreprises en zones maricoles, toutes aux normes européennes, a permis de réduire les coûts d'exploitation. La technique d'élevage est très mécanisée et les mytiliculteurs ont investi ces dernières années dans des chaînes de nettoyage, de débyssassage et de conditionnement, à la demande des distributeurs.

Les atouts et suggestions de développement

La **filière ostréicole** costarmoricaine souffre à la fois d'un manque d'image du produit (marque commerciale) et d'infrastructures à terre sur le secteur de Paimpol. Bien que cette tendance régresse, la moitié de la production est commercialisée par des ateliers basés en dehors du département :

- Les objectifs majeurs de cette production sont la valorisation du produit et la pérennité de la filière de production, tout en répondant à la demande de qualité et d'information du consommateur. Dans cette continuité, il faut conforter l'émergence de nouveaux ateliers d'expédition afin d'augmenter les ventes sous l'appellation locale.
- Les perspectives de développement des entreprises doivent s'orienter vers la création d'une zone maricole sur le secteur de Paimpol proche de zones de dépôt. Le regroupement des ateliers de production permettrait de réduire les coûts d'investissement (eau de mer) et la mise en place d'une gestion collective des déchets.



RETROUVEZ CES DONNÉES SUR :

www.armorstat.com

le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor